



Etat-Major

Caserne Grand-Duc Jean
 B.P. 166
 L-9202 DIEKIRCH
 ☎ : (++352) 26809-1
 Fax : (++352) 24758939

Ref No :

Class No :

Objet : **Rapport au supérieur hiérarchique quant au sujet de mon affectation Ref : Mail**
 Lt **en date du 18 Dec 2019.**

V/Ref : %

Annexe(s) /

Le Adjudant-Chef C. SCHLECK

à

Monsieur le Lieutenant-Colonel, Chef de Département Ressources Humaines

Mon Lieutenant-Colonel,

Par la présente, je me permets de vous adresser la présente dans le cadre de ma situation actuelle.

Vous n'êtes pas sans savoir que fin juin, voire début juillet on m'avait informé que je serais affecté au poste du Bureau d'ordre auxiliaire de l'Armée. A cette fin, il m'avait d'abord été indiqué que je commencerais sur mon nouveau poste en date du 01 septembre 2019. Suite à mes objections et quant au départ de Madame _____, (ConsComm), cette date a ultérieurement été reportée au 01 décembre 2019. Fin août 2019, j'ai été instruit de me manifester auprès de l'AdjCh _____ ; aux fins de l'informer de mes disponibilités début décembre 2019. Il s'agissait en effet de m'inscrire à une formation destinée à me former pour le Bureau d'Ordre Auxiliaire de l'Armée. En septembre 2019, précisément en date du 23 septembre 2019, mon remplaçant à mon ancien poste au Bureau d'Information de l'Armée m'a été assigné. J'ai été instruit de le préparer pendant la phase de transition, tâche que j'ai par ailleurs accomplie. La remise-reprise est faite depuis le 23 septembre 2019 avec mon remplaçant pour le poste au Bureau d'Ordre Auxiliaire de l'Armée Cette remise/reprise inclut tous les volets (volet administratif, volet matériel, volet organisationnel). Il y a lieu de savoir que le volet budget a été transmis à une autre personne que mon remplaçant. En octobre 2019, sur instruction de ma hiérarchie, j'ai posé ma demande pour la nouvelle clearance nécessaire pour le poste du Bureau d'ordre auxiliaire de l'Armée.

En novembre, précisément en date des 06 novembre 2019 (de 10h00 à 12h00), 20 novembre (10h00 à 12h00 et de 13h30-16h40) et le 25 novembre (de 13h00 à 17h00) la remise-reprise a déjà été faite avec mon prédécesseur au Bureau d'Ordre Auxiliaire.

En date du 18 décembre 2019, j'ai reçu un courriel de Monsieur le LtCol _____, m'informant que la remise/reprise BOA serait prévue pour la période du 20 au 31 Janvier (2020). J'en suis fortement étonné et j'estime qu'il doit y avoir une erreur de communication quelque part. Fait est que la remise/reprise pour mon ancien poste BIA a été faite. Fait est également que la remise/reprise pour le poste BOA a - à priori - été faite aux dates susindiquées (06.11; 20.11, 25.11).

DIFFUSION LIMITEE

- 2 -

Etant donné que je ne suis plus affecté à mon ancien poste au BIA et que j'y ai été remplacé, je vous saurais gré de bien vouloir me donner instruction expresse par rapport à l'accomplissement de mon travail et le poste BOA ou ceci est censé se faire.

Je vous avoue mon étonnement quant au fait que les formalités relatives à la remise/reprise BOA, remise/reprise déjà accomplie dans les faits avec mon prédécesseur au BOA, ne sont censées que se faire fin janvier.



C. SCHLECK
Adjudant-Chef